



N

FLORE et VEGETATION

OFFICE DÉPARTEMENTAL
DU TOURISME DE LA

Guyane

B 1734

- I FLORE & VÉGÉTATION (page 1)**
- II L'ÉVOLUTION DE LA VÉGÉTATION AU COURS DES TEMPS GÉOLOGIQUES (page 2)**
- III L'ORGANISATION ACTUELLE DES GRANDS TYPES DE PAYSAGES (page 3)**
 - 1 - La zone cotière
 - 2 - La zone intérieure ou Terres Hautes
- IV DESCRIPTION DES PRINCIPALES FORMATIONS VÉGÉTALES (page 5)**
 - 1 - La mangrove
 - 2 - Les formations naturelles non forestières
 - 3 - La forêt
 - 4 - La végétation secondaire
- V QUELQUES QUESTIONS (page 26)**

ERRATA

- p. 2 l. 14 lire : "... qui ne put trouver..." et non "... qui ne peut trouver..."
- p. 6 l. 11 lire : "Chrysobalanacées" et non Chrysobalancées"
- p. 9 l. 5 ouvrir une parenthèse avant "Mourera fluviatilis".
- p. 12 l. 12 à 16 : remplacer les caractères en italique par des caractères romains.
- p. 13 l. 13 ouvrir une parenthèse avant "Minguartia guianensis"
- p. 18 l. 1 "appartenant" : remplacer les caractères gras par des caractères romains.
- p. 19 l. 12 lire : "Rubiacées" et Rabiacées".
l. 15 ouvrir une parenthèse avant "Astrocaryum sciophilum".
- P. 21 l. 1 lire : " b) La forêt marécageuse" en caractères gras.
l. 9 lire : Myristicacées et non Myristiacées
- p. 23 l. 1 lire : " c) La forêt sur sables blancs" en caractères gras.
l. 4 lire " la" et non"LA"
- p. 25 l. 7 fermer la parenthèse après "Tiliacées".
- p. 26 l. 25 lire "germé" et non"germés".
- p. 27 l. 13 lire : "... est particulièrement fragile et toute intervention doit être réfléchie, justifiée et précédée...." et non : "... est particulièrement fragile et précédée...."
- l. 19 lire : " pourquoi" et non "pourquo"
- Dernière page (Légende), l. 8 lire : "altitude < 500 m"
l. 9 lire : "altitude > 500 m"

900

FLORE et VÉGÉTATION

Par Jean-Jacques de GRANVILLE
BOTANISTE

Maître de Recherche à l'Office de la Recherche
Scientifique et Technique Outre-Mer, Centre de Cayenne.
Photos de l'auteur

Édité par l'Office Départemental du Tourisme de la Guyane.



FLORE ET VÉGÉTATION (1)

80.000 km² de forêt dense, quasiment vierge, parcourue par le lacs d'innombrables criques (cours d'eau) occupant 98 % de la surface d'un territoire au relief trompeusement plat sur les cartes ; 6.000 à 8.000 espèces de plantes vasculaires (2) parmi lesquelles 500 au moins sont de grands arbres. Telles peuvent être abordées, en quelques mots, la flore et la végétation guyanaise.

O.P.S.T.O.M.

Fon

N°
Cote

1731

B

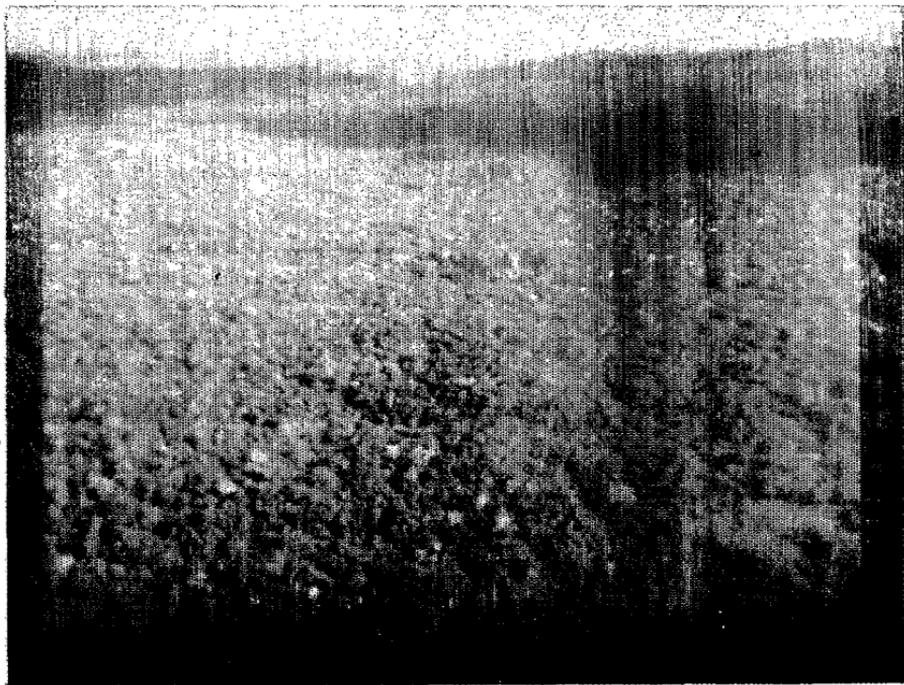
- (1) Végétation : physionomie d'une communauté végétale ;
Flore : énumération des espèces constituant un peuplement.
- (2) Plantes supérieures et fougères, à l'exclusion des mousses.

Date : -9 AOÛT 1982

L'ÉVOLUTION DE LA VÉGÉTATION AU COURS DES TEMPS GÉOLOGIQUES

La Guyane bénéficie actuellement d'un climat équatorial humide et chaud à pluviosité moyenne annuelle variant en général entre 2000 et 4000 mm et à saisons relativement peu marquées (saison sèche en septembre-octobre). A ces conditions correspond une couverture végétale presque intégralement forestière.

Il n'en a pas toujours été ainsi car le climat de la Guyane a subi les mêmes fluctuations au cours des temps géologiques que celui du monde entier. Ces fluctuations sont liées à l'activité solaire. Par exemple, il y a environ 15.000 à 20.000 ans, le climat qui régnait en Guyane était moins chaud, beaucoup plus sec et les saisons beaucoup plus contrastées. Sous ces conditions, une végétation plus basse de savanes et de forêts sèches a, en grande partie, supplanté la forêt dense qui ne peut trouver refuge à cette époque que dans les endroits suffisamment humides et pluvieux pour permettre sa survie (massif montagneux par exemple). L'évolution des espèces, indépendante au sein de chacun de ces massifs forestiers isolés (spéciation), puis leur mise en contact suivie d'hybridations lorsqu'au réchauffement général du climat a succédé une nouvelle extension et une recalescence de la forêt, ont été des facteurs prépondérants à la grande richesse de la flore néotropicale.



L'ORGANISATION ACTUELLE DES GRANDS TYPES DE PAYSAGES

D'un coup d'œil à travers le hublot, le voyageur qui aborde la Guyane en avion perçoit immédiatement les caractéristiques dominantes du milieu naturel guyanais : l'eau et la forêt sur laquelle les interventions humaines sont réduites à leur plus simple expression.

L'eau se manifeste partout : sur le littoral, il n'est pas toujours aisé de distinguer les limites entre le continent et l'océan ; des avancées vaseuses, avec de part en part des îlots de palétuviers, se fondent dans l'eau limoneuse des estuaires. Un peu en retrait s'étalent des savanes plus ou moins inondées et de vastes marais. A l'intérieur on aperçoit les méandres scintillants des cirques à travers les cimes des arbres et, après les pluies, de petits nuages blancs sont « accrochés » à la voûte forestière. La forêt qui recouvre presque toute la Guyane d'un moutonnement vert, très uniforme d'aspect vu de loin, ne cède la place à des formations végétales basses, herbacées qu'en de rares endroits, principalement le long de la côte.

La figure 1 permet de mieux comprendre l'organisation spatiale, depuis la côte vers l'intérieur, des grands types de paysages : la Guyane est située sur un socle de roches cristallines et métamorphiques d'âge précambrien (plus de 500 millions d'années) très érodé. Sur la plus grande partie du territoire, ce socle affleure. C'est la zone intérieure. Dans la bande littorale, par contre, il est recouvert de sédiments marins d'âge quaternaire (moins de 3 millions d'années). C'est la zone côtière. Les principales formations végétales y sont réparties comme suit :

1. La zone côtière.

a) La **plaine côtière récente** ou « **terres basses** » est formée d'argiles marines déposées au cours des derniers millénaires. Elle correspond à la zone d'influence des marées. C'est le domaine de la **mangrove** et, plus en retrait, des **marais subcôtiers** ou encore des grandes **pinotières** (forêts à palmiers « pinots »). Le cordon sableux littoral possède une végétation particulière à celle des **plages**.

b) La **plaine côtière ancienne**, également constituée d'argiles marines, est le domaine des **savanes** et des **forêts marécageuses**. Les argiles sont partiellement recouvertes de « **barres pré-littorales** », parallèles au rivage, formées de sédiments sableux fins occupés par des **forêts**.

2. La zone intérieure ou terres hautes.

C'est le domaine de la **forêt**, développée sur un modelé relativement accidenté (relief en « demi-oranges » formé de la juxtaposition de petites collines arrondies, sur roches cristallines). Les sols sont partout ferrallitiques.

Dans le Nord-Ouest de la Guyane, des sédiments sableux continentaux recouvrent parfois le socle précambrien. Lorsque ces sédiments sont très « lessivés » par les eaux de pluie, ils forment ce que l'on appelle des « podzols » où se développent des « **forêts sur sables blancs** » d'aspect très caractéristique.

Sur les roches basiques se sont formées, à une époque reculée, sous des conditions climatiques différentes de celles qui règnent actuellement, d'épaisses cuirasses latéritiques. Il en reste encore quelques vestiges formant des reliefs tabulaires protégés de l'érosion par des fragments de cuirasse, par exemple la Table du Mahury (lacs de Rorota), la Montagne de Kaw et, plus à l'intérieur, des massifs plus élevés tels que les Monts Atachi Bacca ou les Monts Galbao. C'est le domaine des **forêts sur cuirasses latéritiques**. (Photo 2).

Dans le fond des vallées, les criques sont souvent bordées de **forêt marécageuse**.

Seules les pentes les plus fortes de certaines collines granitiques élevées (parfois en forme de « pains de sucre ») ou inselbergs restent dépourvues de forêt et comportent une végétation basse discontinue. Ce sont des « **savanes-roches** ». Elles sont surtout fréquentes dans le sud de la Guyane.



(Cartographie de la végétation figure 2)

1. La Mangrove

C'est une forêt très particulière et très pauvre en espèces, constituée en majeure partie de « palétuviers blancs » (*Avicennia germinans*, Avicenniaceés). On peut en voir presque tout le long du littoral, par exemple à la pointe Macouria ou au Dégrad des Cannes. L'importance et la répartition des mangroves varient beaucoup d'année en année en relation avec les phénomènes cycliques d'envasement et de dévasement de la côte, dus' aux marées et aux courants littoraux.

Sur les rives des estuaires, on observe un autre type de mangrove, plus riche en espèces et où prédominent les « palétuviers rouges » (*Rhizophora racemosa*, Rhizophoracées), si caractéristiques par leurs longues racines échasses en forme d'arceaux qui plongent dans l'eau parfois depuis les branches les plus élevées. Ces racines aériennes ont un rôle important pour la sustentation et pour le bon fonctionnement des échanges gazeux au niveau des racines. (Photo 3).



2. Les formations naturelles non forestières

a. **Les plages**, commē celles de l'île de Cayenne ont une végétation pauvre et discontinue adaptée au vent et au sol. On y remarque surtout des plantes rampantes herbacées dont la vitesse et le mode de croissance leur confèrent un pouvoir colonisateur rapide. Les principales sont **Ipomoea pescaprae** (Convulvulacées) et **Canavalia maritima** ou « haricot-plage » (Papilionacées).

b. **Les marais subcôtiers** sont de vastes étendues formées d'herbes (Cypéracées, Oenothéracées...) plus ou moins parsemées d'arbustes, en particulier de « pruniers-savanes » ou « zicaques » (**Chrysobalanus icaco**, Chrysobalanacées). Les « moucou-moucou » (**Montrichardia arborescens**, Aracées) y abondent. Ces plantes dressées, aux tiges charnues, épineuses, surmontées de quelques grandes feuilles triangulaires sont très caractéristiques.

Dans les zones d'eau libre, on peut voir des nénuphars et des « jacinthes d'eau » (Pontédériacées) qui sont des herbes flottantes grâce aux pétioles de leurs feuilles remplis d'air.

De part en part se dressent quelques groupes de majestueux « palmiers-bâches » (**Mauritia flexuosa**) faciles à reconnaître par leurs grandes feuilles digitées et leurs fruits rouges, écailleux, souvent rejetés par la mer sur les plages.

Ces grands marais sont surtout répandus dans la région de Kaw, Ouanary et de Mana (« marais Sarcelles »). (Photo 4).



c. **Les Savanes**, telles qu'on peut les voir le long de la route nationale n° 1 qui les traverse presque toutes, sont de grandes étendues herbeuses, généralement basses, avec une végétation très discontinue formée de touffes de Cypéracées et de Graminées comprenant de nombreuses espèces. (*Photo 5*).

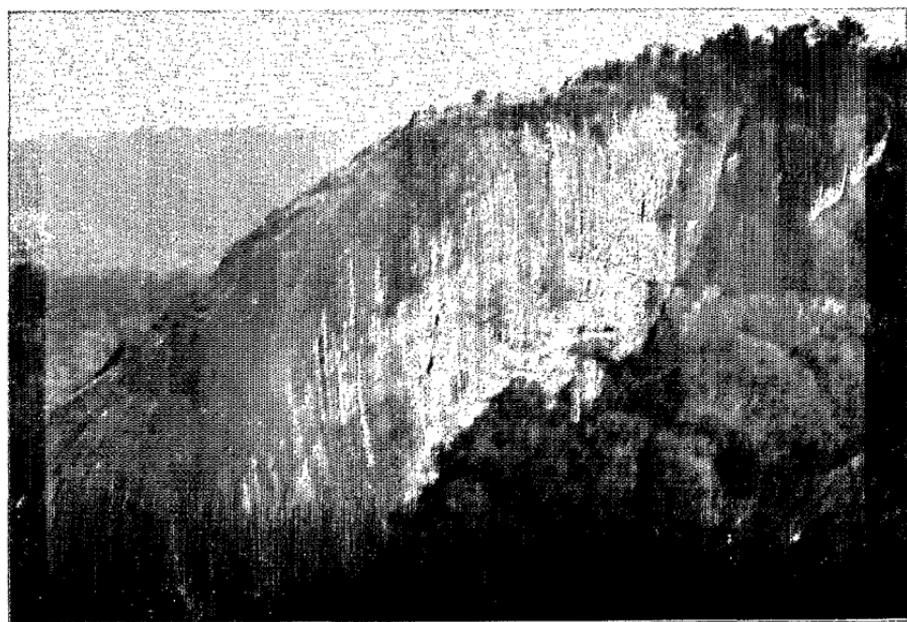
On y remarque principalement, disséminées dans le tapis herbacé et en émergeant à peine, les grandes feuilles duveteuses des « zoreilles d'ânes » (***Byrsonima verbascifolia***, Malpighiacées). Ce sont des arbrisseaux nains, trapus, aux tiges épaisses et tortueuses. Certaines savanes sont parsemées de petits arbres dont les plus fréquents sont les « poiriers » (***Byrsonima crassifolia***, Malpighiacées), aux fleurs jaunes. On remarque aussi, à la saison sèche en particulier, les grandes fleurs violettes de ***Rhynchanthera grandiflora***, arbuste très commun dans les savanes.

Dans les zones les plus humides poussent les petits « balisiers », ***Heliconia psittacorum*** (Musacées) aux bractées rouge orangées du plus bel effet. (*Photo de couverture*).



d. Les « savanes-roches ». Ce sont de grandes dalles granitiques, souvent en forte pente, où la végétation très discontinue, se maintient dans les fissures et les creux des roches : touffes d'herbes appartenant à diverses familles végétales (Cypéracées, Orchidées, Aracées, Melastomacées) et fourrés denses formés de petits arbres aux feuilles coriaces et luisantes, les **Clusia** (Clusiacées).

Les savanes roches comportent en général une flore originale et intéressante mais, de par leur éloignement et leur relief, elles sont d'un accès difficile. Les Tumuc-Humac en sont un très bel exemple. (*Photo 6*).



e. La végétation des « Sauts » sur les cours d'eau.

Les rochers battus par les eaux tumultueuses et qui n'émergent que pendant la saison sèche, possèdent une flore très particulière formée de plantes appartenant à la famille des Podostémacées. La plus spectaculaire est la « salade-coumarous » **Mourera fluviavilis**. Ses énormes feuilles rugueuses, hérissées de verrues sont appliquées sur les roches et, à la belle saison, se dressent leurs inflorescences violettes si caractéristiques des sauts. (Photo 7).

On peut les admirer en particulier au Saut Maripa, à une demi-heure de canot de St. Georges.



3. La forêt

Nous avons vu que la forêt était, de très loin, la formation végétale la plus importante, tant en nombre d'espèces qu'en superficie (8 millions d'hectares d'un seul tenant !). Elle constitue le principal patrimoine de la Guyane.

C'est une forêt **équatoriale** (= soumise à un climat chaud à saisons peu accentuées), **ombrophile** (= « qui aime la pluie »), **sempervirente** (= toujours verte en toutes saisons).

Sa richesse n'est pas évidente au premier coup d'œil car nombreuses sont les convergences morphologiques entre les différentes espèces : les fûts sont en général droits et élancés, très souvent munis de contreforts ou « acabas » qui les étayent à la base ; (*photo 8*).



Les feuilles présentent aussi une grande uniformité d'aspect et sont, le plus souvent elliptiques, non dentées et terminées par une longue pointe recourbée vers le bas (l'acumen) qui facilite l'écoulement de la pluie. Il est donc quasiment impossible d'identifier les espèces par leurs feuilles.

D'autre part, contrairement à ce qu'imaginent beaucoup de gens, la forêt est peu fleurie : la plupart des fleurs spectaculaires, celles des arbres, des lianes, des épiphytes, s'épanouissent dans la voûte, hors de portée du regard. Les plantes du sous-bois ont, en général, des fleurs discrètes, peu voyantes.

a. La forêt de terre ferme, poussant en général sur des sols argileux, ferrallitiques, est très complexe.

Son analyse architecturale révèle la présence de plusieurs ensembles structuraux constitués chacun par des groupes d'espèces différents. L'ensemble structural supérieur, qui forme la voûte, est situé à une hauteur variant en général entre 30 et 40 m. Quelques arbres géants, pouvant atteindre 60 m, émergent par endroits.

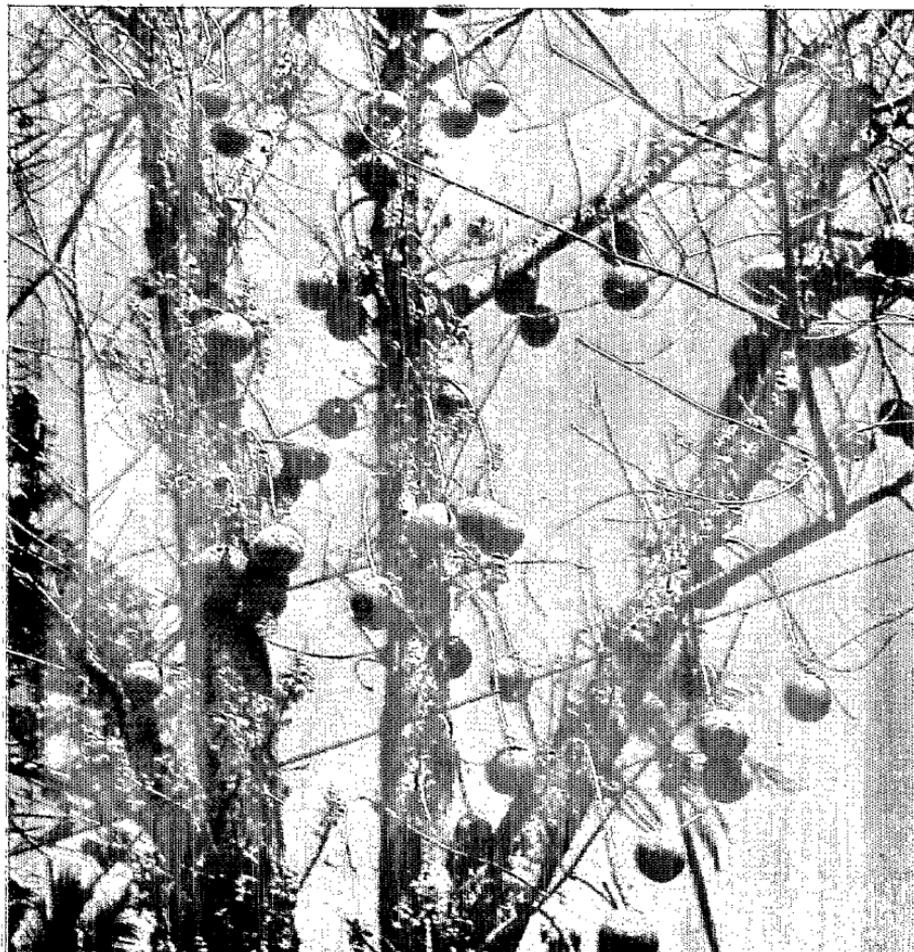
Les **essences formant la voûte** appartiennent en majorité à la famille des Légumineuses, par exemple l'« angélique » (**Dicorynia guianensis**) qui est l'une des plus répandues, le « bois violet » (**Peltogyne venosa**), célèbre pour sa jolie couleur, le « wacapou » (**Vouacapoua americana**), très dur et imputrescible. Ce sont, pour la plupart, d'excellents bois d'œuvre. Certains **Swartzia** ont, à leur base, des contreforts rubanés et ramifiés qui forment de spectaculaires draperies de bois. (Photo 9).



Beaucoup de Lécythidacées ont une écorce qui se déchire en longues lanières servant à fabriquer des courroies : ce sont des « mahots ». Leurs fruits munis d'un couvercle qui se détache pour libérer les graines à maturité ont des formes variées, parfois allongés en tube (« mahot-cigare » ou **Couratari**) ou trapus comme une petite marmite (**Eschweilera**, **Lecythis**). Dans cette catégorie, le plus spectaculaire est le « canari-macaque » (**Lecythis davisii**). Dans la végétation côtière pousse **Couroupita guianensis** dont les fleurs et les fruits naissent directement sur le tronc (cauliflorie). Ils ont la forme d'un boulet de canon et ne sont pas munis d'un opercule qui s'ouvre comme les autres Lécythidacées. (Photo 10).

Les Chrysobalanacées sont les « gaulettes » des guyanais : leur bois se fend aisément en longues lattes qui, une fois tressées, servent à construire les parois de cases rustiques.

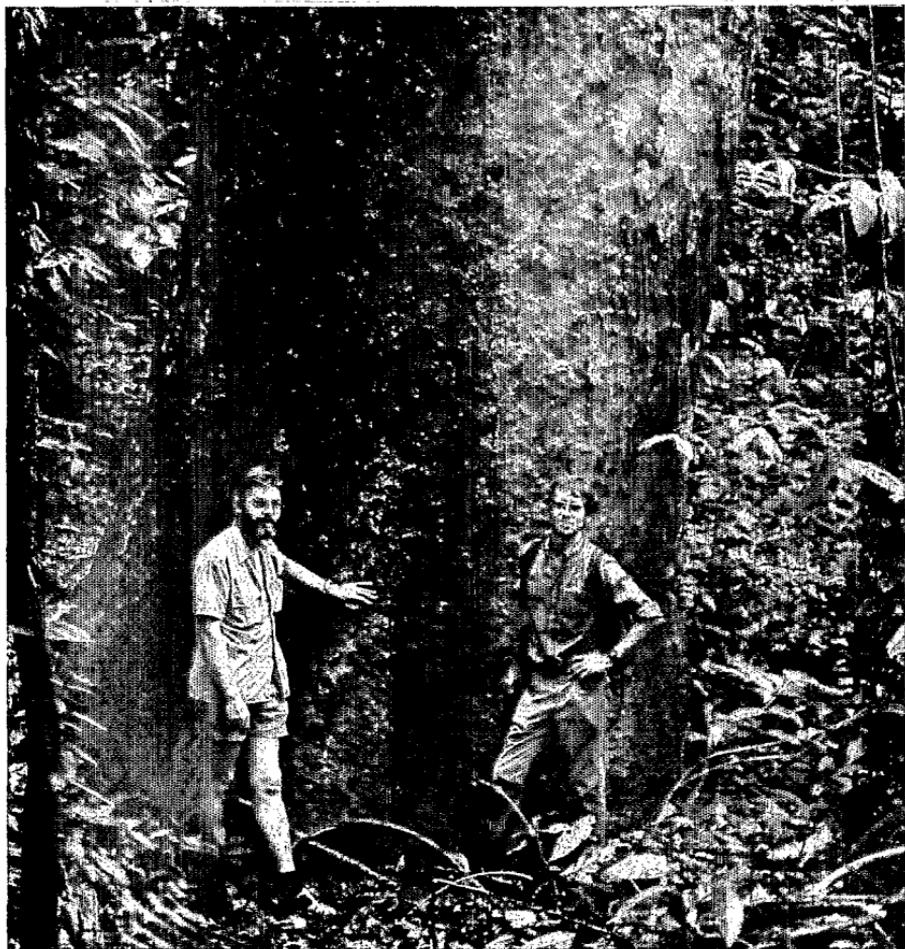
*Les Lauracées ou « cèdres » sont de grands arbres au bois dur et odoriférant. Le plus connu est le « bois de rose » (**Aniba rosae-odora**) longtemps exploité pour la fabrication de parfums.*



Les Vochysiacées ou « qualis » sont des bois très utilisés en ébénisterie.

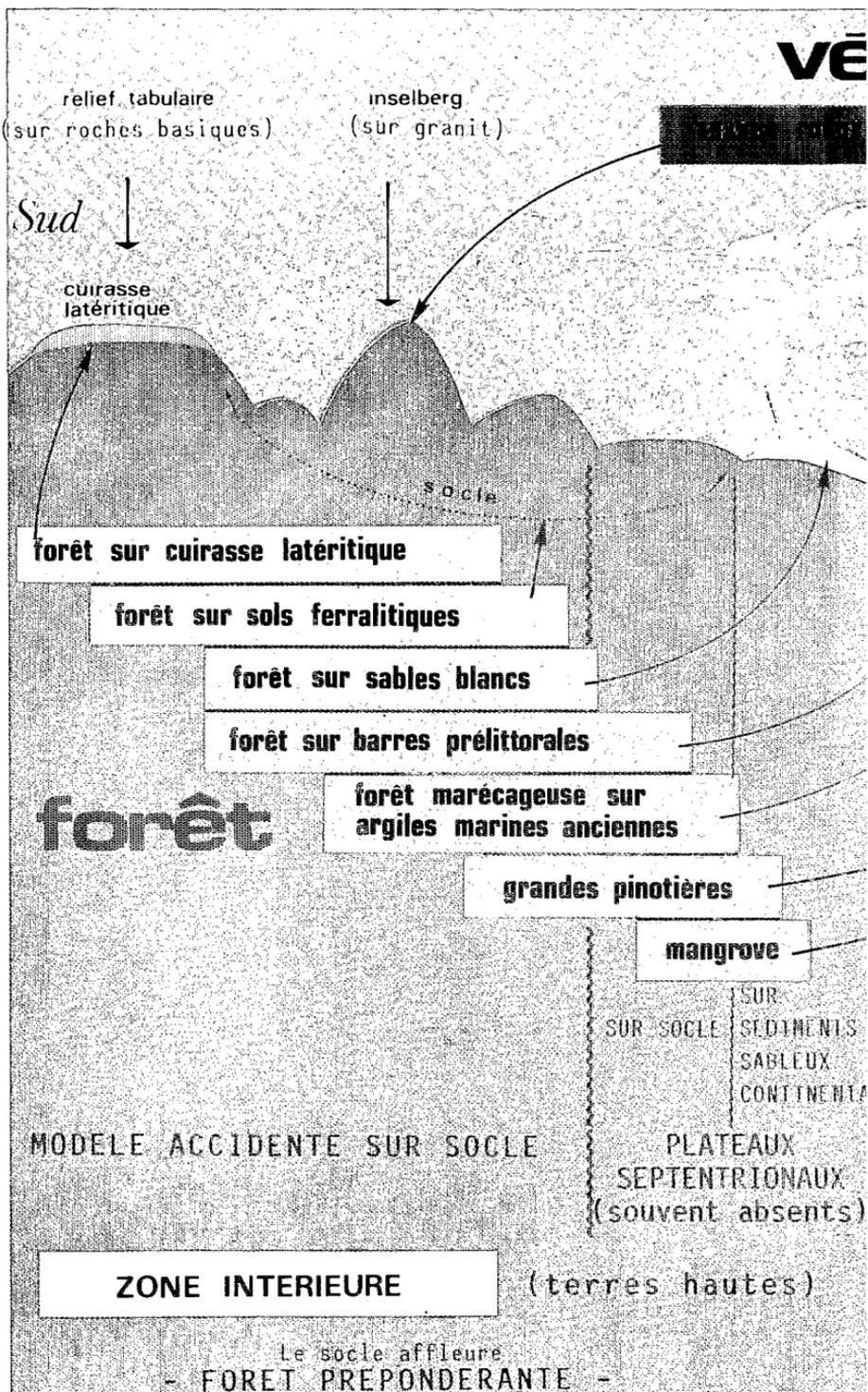
On peut encore citer, parmi les principales familles de la voûte, les Méliacées, les Apocynacées, les Caryocaracées ou « chawaris », les Burseracées ou « encens » dont la résine, très odorante, est un combustible de choix pour allumer le feu. Certains arbres, lorsqu'ils sont blessés d'un coup de sabre, laissent écouler un abondant latex de couleur blanche jaune ou orange. Il s'agit, en général d'une Sapotacée ou « zolive », d'une Guttifère, d'une Moracée ou encore d'une Apocynacée ou d'une Euphorbiacée. Parmi ces dernières, le « bois-diable » (**Hura crepitans**) atteint des dimensions colossales. (Photo 11).

On reconnaît à leurs troncs profondément cannelés ou percés d'alvéoles allongées les « méquois » (**Minquartia guianensis**, Olacacées) ainsi que les « bois-pagaie » (**Chimarrhis turbinata**, Rubiacées), les « citronelles » (**Aspidosperma**, Apocynacées), le « maria-congo » (**Geissospermum**, Apocynacées).



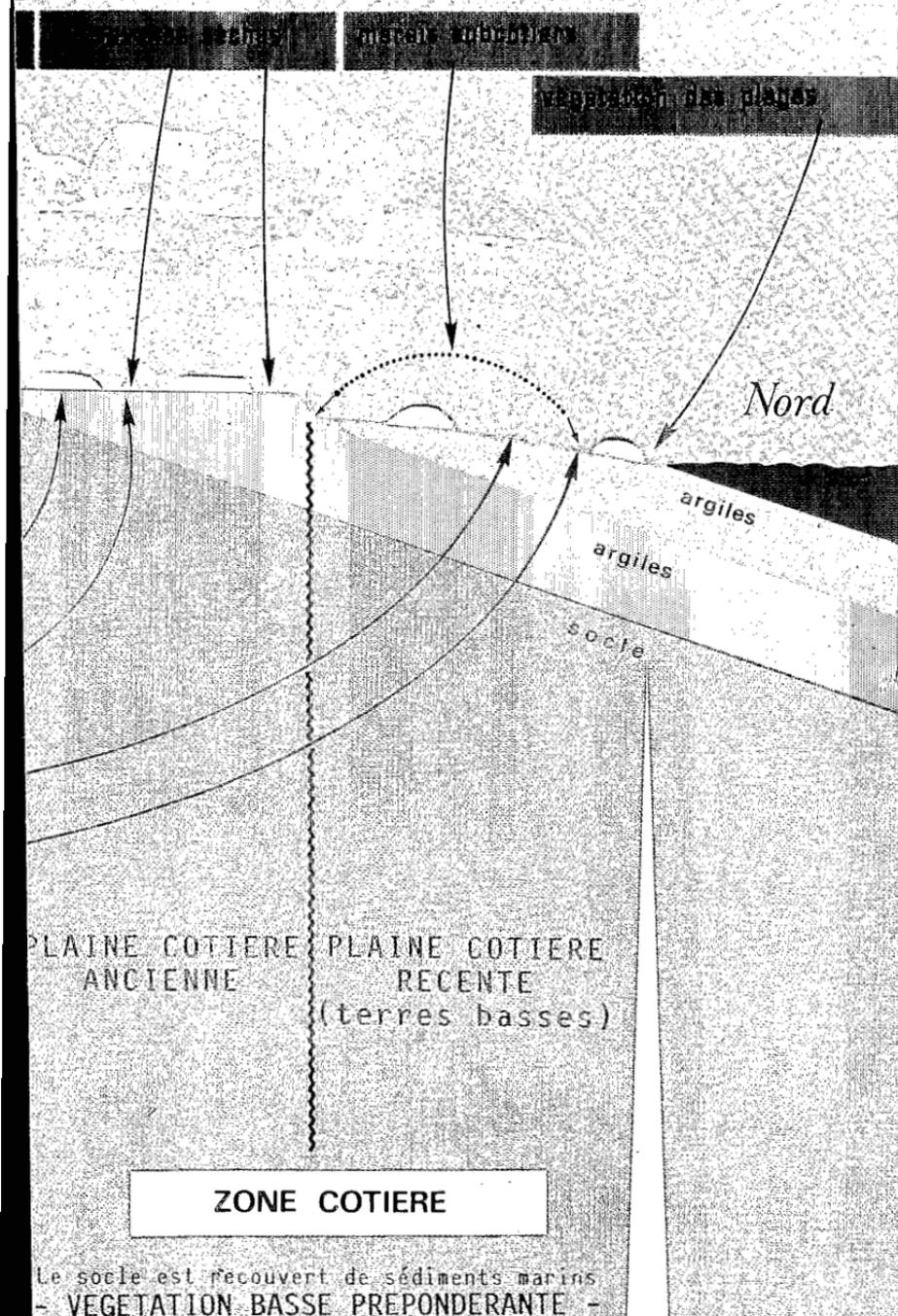
ORGANISATION DES GRANDS TYPES DE PAYS

Fig.1 (Coupe très schématique - les altitudes sont en mètres)



AGES, de la mer (à droite) vers l'intérieur (à gauche).
idérablement exagérées par rapport aux distances.)

gétation basse



Parfois, on remarque un arbre dont le tronc est enserré par les solides tentacules d'un « figuier étrangleur » (Moracées) dont une graine a germé sur une branche de l'arbre-hôte mais qui, au fur et à mesure de son développement, étouffe ce dernier et le supplante. (Photo 12).



12

Dans la forêt équatoriale, l'eau et la chaleur sont dispensées sans limites. Aussi, le seul facteur limitant est-il la compétition entre les différentes espèces : c'est une véritable course à la lumière pour qui trouvera « sa place au soleil ». Les plantes qui n'ont pas les moyens d'édifier de troncs utilisent ceux des arbres comme supports pour atteindre la voûte. Ce sont de puissantes lianes (Photo 13).....



.... appartenant à de nombreuses familles mais dont les plus spectaculaires sont les « échelles-tortues » (**Bauhinia**, Papilionacées) qui ont l'aspect de rubans ondulés. Ce sont aussi les plantes grimpantes ou encore les **épiphytes** fixés au support mais qui, à la différence des parasites comme le gui, n'ont pas de suçoirs pénétrant dans l'arbre hôte. Les épiphytes abondent sur les branches maîtresses des arbres âgés. Certains restent en relation avec le sol par l'intermédiaire de longues racines, souples et grêles qui pendent jusqu'à terre. (Photo 14).



14



15

Cinq principaux groupes se partagent la vie épiphytisque : les Aracées (**Philodendron, Monstera...**), les Broméliacées ou « ananas sauvages », les Cyclanthacées, les Fougères et les Orchidées au nombre de près de 500 espèces en Guyane et qui ont, dans leur tige charnue (pseudobulbe) une réserve d'eau qui leur permet de résister aux périodes sans pluies. (Photo 16).

Le **sous-bois** de la forêt est occupé par les jeunes individus d'espèces constitutrices de la voûte dans l'attente d'une trouée lumineuse pour grandir et se développer. Y poussent aussi un certain nombre de plantes (arbustes et herbes) caractéristiques de ce milieu et qui forment les ensembles structuraux moyen et inférieur. Ce sont, en particulier, des Rabiacées, des Mélastomacées, des Violacées, des Pipéracées et aussi des palmiers. Parmi ces derniers, le promeneur connaît très bien, pour en avoir éprouvé les piqûres, le « counana » (**Astrocaryum paramaca**) et le « mourou-mourou » (**Astrocaryum sciophilum**). (Photo 15).



Les herbes sont peu fréquentes dans le sous-bois (Marantacées, Musacées, Zingibéracées). (Photos 17 et 18)

Ce sont des plantes aptes à utiliser l'énergie lumineuse qui parvient jusqu'au sol - leurs feuilles sont donc, en général, larges et étalées pour capter le maximum de lumière.



17



18

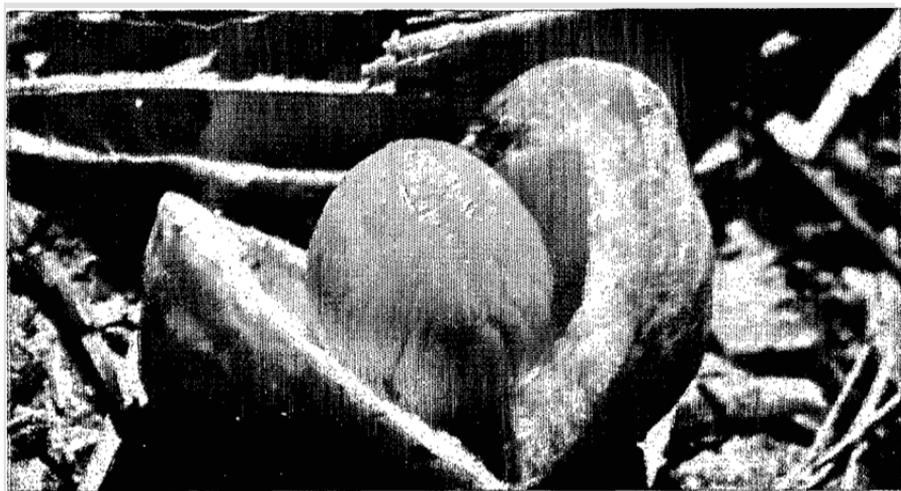
La forêt marécageuse (*photo 19*) qui s'étale le long des criques d'eau stagnante, des estuaires ou dans la plaine côtière, est beaucoup moins riche en espèces que la forêt de terre ferme. On y remarque, en particulier, les palmiers « pinots » ou « wassaie » (*Euterpe oleracea*) qui forment d'élégantes touffes atteignant 20 m de haut. Lorsque les « pinots » sont en nombre dominant par rapport aux autres espèces, on qualifie ces marécages de « pinotières » (plaine de Kaw, par exemple).



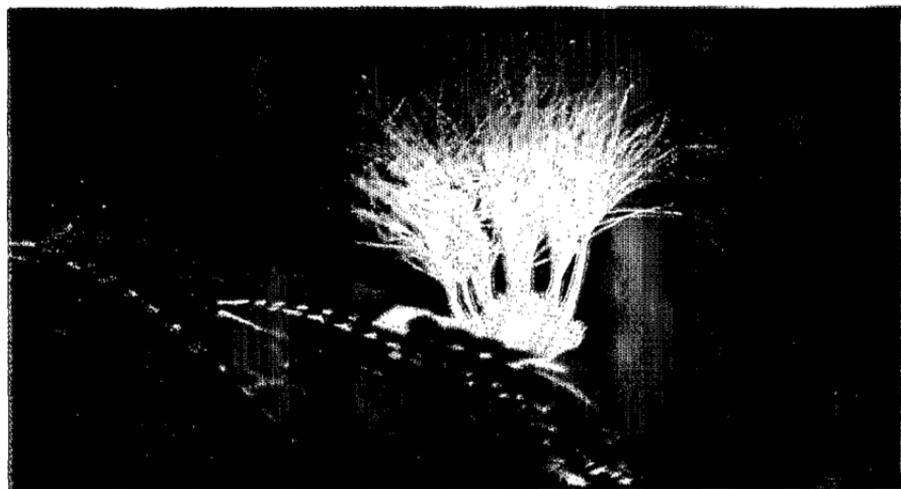
19

La forêt marécageuse comporte aussi souvent des « yayamadous » (*Virola surinamensis*, Myristiacées) (*photo 20*) dont on reconnaît les silhouettes caractéristiques le long des fleuves, des « manils » (*Sympho-*

nia globulifera, Guttifères), aux belles fleurs rouges et au latex jaune, ainsi que des « moutouchis » (*Pterocarpus officinalis*, Papilionacées) qui sont de petits arbres possédant des contreforts ondulés démesurés qui ne peuvent passer inaperçus dans la végétation inextricable des estuaires. Le long des cours d'eau, on observe fréquemment des arbustes au feuillage étalé, les « pois sucrés » (*Inga*, Mimosacées), ainsi que *Calliandra surinamensis* dont les fleurs possèdent des étamines rouges dressées en gerbes (*photo 21*). Dans le même milieu poussent les « wapas » (*Eperua*, Césalpiniacées), remarquables par leurs gousses plates, en forme de faucilles, qui pendent à l'extrémité de longs pédoncules. Les « wapas » ont un bois dur et imputrescible réputé pour la fabrication de piquets de clôtures et de bardeaux.



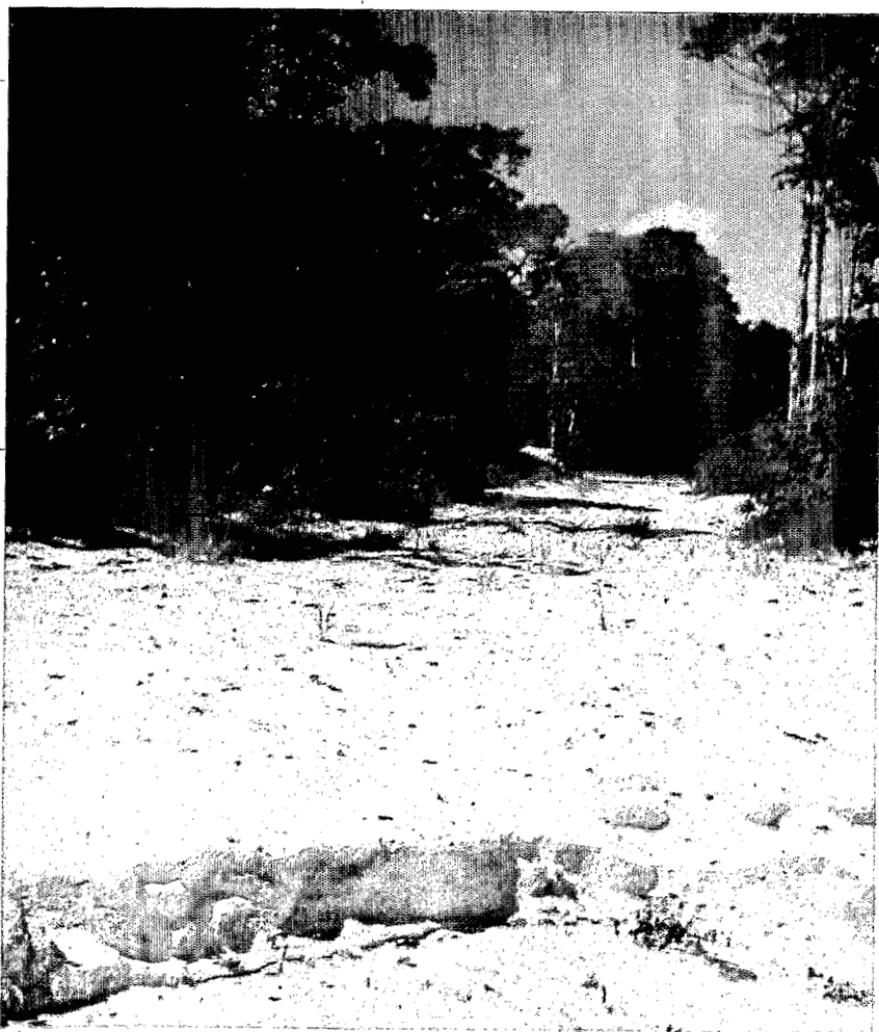
20



21

La forêt sur sables blancs est comparable à la forêt de terre ferme sur sols argileux mais sa hauteur est moindre et sa composition floristique différente et plus pauvre car le milieu est plus sec. On peut la voir le long de LA R.N. 1 aux environs d'Organabo et de Mana où le sol, mis à nu, étale sa blancheur très vive. (*Photo 22*).

d) La forêt sur cuirasse latéritique possède des caractéristiques inhérentes aux difficultés d'enracinement des arbres, car, dans la plupart des cas, la cuirasse affleure et le sol est très mince. Aussi les grands arbres y sont-ils rares et font place à une végétation broussailleuse, assez basse et riche en lianes (par exemple, la Montagne de Kaw et la forêt autour du lac de Rorota). (*Photo 2*).



e) Au dessus de 500 m d'altitude, là où persistent des brouillards et des rosées jusqu'à une heure avancée de la journée, s'épanouit la **forêt sub-montagnarde**, très riche en épiphytes et en mousses qui forment de véritables manchons et des draperies le long des troncs et des lianes. (Photo 23).

La flore diffère également par certains éléments, de celle de la plaine. Les fougères arborescentes (Cyathacées) y sont souvent abondantes. (Photo 24).



23



24

4. La végétation secondaire

Partout où l'Homme est intervenu récemment sur le milieu naturel, la végétation est dite secondaire (bords des routes, anciens abattis, alentours des agglomérations). Selon la nature et l'importance des dégradations, la végétation est plus ou moins haute et dense. Elle est constituée d'arbres à croissance très rapide comme les « bois-canon » (**Cecropia**, Moracées) et les « bois-bouchon » (**Apeiba**, Tiliacées dont les fruits ressemblent à des oursins, de palmiers « awara » (**Astrocaryum vulgare**), de « faux bananiers » (**Phenakospermum guianensis**, Musacées). Parmi les broussailles, on remarque les fleurs écarlates des passiflores (**Passiflora coccinea**). (Photo 25).

Les mauvaises herbes ou « radier » (du terme français hallier) appartiennent à de nombreuses espèces. L'une des plus répandues est la « sensitive » (**Mimosa pudica**, Mimosacées); plante épineuse envahissant jardins et pelouses et dont les folioles se replient au moindre contact. L'herbe-couteau (**Scleria secans**, Cypéracées) ne passe pas non plus inaperçue car le bord rugueux de ses feuilles égratigne impitoyablement bras et jambes.



QUELQUES QUESTIONS

La forêt est-elle une simple collection d'arbres poussant côte à côte par hasard ?

Non ! La forêt n'est pas composée d'éléments indépendants les uns des autres. Elle forme un tout dont les différents constituants sont les plantes, les animaux, les micro-organismes, et le sol entre lesquels existent des relations étroites. La forêt pourrait être comparée à un être vivant dont ces éléments sont les organes ou les cellules. Ce « tout », qui est en équilibre dans la forêt primaire où l'Homme n'intervient pas, est ce que l'on appelle un écosystème. Si l'on détruit un seul de ces éléments, on modifie cet équilibre et, indirectement, on agit sur le comportement et la reproduction des autres espèces. Certaines peuvent disparaître ou, au contraire, proliférer aux dépens des autres.

Comment pousse et se renouvelle la forêt lorsque l'Homme n'intervient pas ?

Elle se renouvelle au cours de cycles sylvigénétiques. Le cycle commence par la chute ou la mort sur pied d'un grand arbre, âgé, déséquilibré par le vent ou le ramollissement du sol consécutif à de fortes pluies. En tombant, il détruit quelques-uns de ses voisins. Cela provoque un grand trou dans la voûte, analogue à celui que l'on ferait en perçant une route ou en faisant un petit abattis. Là encore la comparaison de la forêt avec un être vivant est frappante car cette blessure se cicatrise rapidement par des arbres à croissance rapide et à bois tendre. En quelques années, ces pionniers sont remplacés par d'autres espèces à croissance moins rapide et à bois plus dur qui ont germés à l'ombre des premiers. Ce sont les arbres de la deuxième phase du cycle. A leur tour, ils sont supplantés par les arbres de la troisième phase, espèces différentes à bois dur et à croissance lente, et ainsi de suite jusqu'à ce que survienne la mort ou la chute d'un grand arbre.

Lorsque l'on se promène dans la forêt primaire, on observe donc une juxtaposition de parcelles de forêt d'âges différents.

Pourquoi et comment doit-on protéger la flore ?

L'oxygène de l'air que l'on respire est fabriqué exclusivement par les plantes : en effet, les plantes, grâce à la chlorophylle transforment l'énergie lumineuse en énergie chimique. Elles utilisent l'eau et le gaz carbonique de l'air pour fabriquer des sucres (qui s'accumulent notamment dans les fruits) et de l'oxygène.

Ce sont de véritables usines naturelles indispensables à la vie sur terre. On doit assurer la protection de la flore sous plusieurs aspects :

— Protection du règne végétal en général, de manière à assurer, à l'échelle mondiale, la maintenance d'une surface forestière suffisante à la production d'oxygène.

— Protection de certains écosystèmes naturels en vue de créer des réserves, à partir desquelles pourront être conservées et reproduites les espèces menacées de disparition.

— Enfin, il est nécessaire de prendre beaucoup de précautions lorsque l'on intervient sur le milieu naturel pour le « mettre en valeur ». Nous avons vu que la forêt doit être considérée comme un être vivant dont on ne peut impunément modifier ou supprimer certains éléments. Or, l'écosystème forestier guyanais est particulièrement fragile et précédée d'une étude scientifique approfondie.

La forêt est-elle dangereuse pour le promeneur ?

Ce n'est ni l'enfer vert ni le paradis où tout est possible. La forêt est une réalité avec laquelle l'Homme doit s'efforcer de vivre en harmonie. Son milieu n'a rien de particulièrement hostile à condition de bien le connaître. Le principal danger de la forêt est de s'y perdre. C'est pourquoi l'on doit apprendre à se repérer, marquer son chemin ou utiliser des chemins préexistants, avoir une boussole avec soi et ne jamais s'affoler. Les autres dangers sont moindres que ceux que l'on peut encourir dans une grande ville ! Les fauves n'attaquent l'homme que très exceptionnellement et la probabilité de poser le pied sur un serpent venimeux ou de recevoir une branche morte sur la tête est extrêmement faible.

Où peut-on voir de la « belle forêt » ?

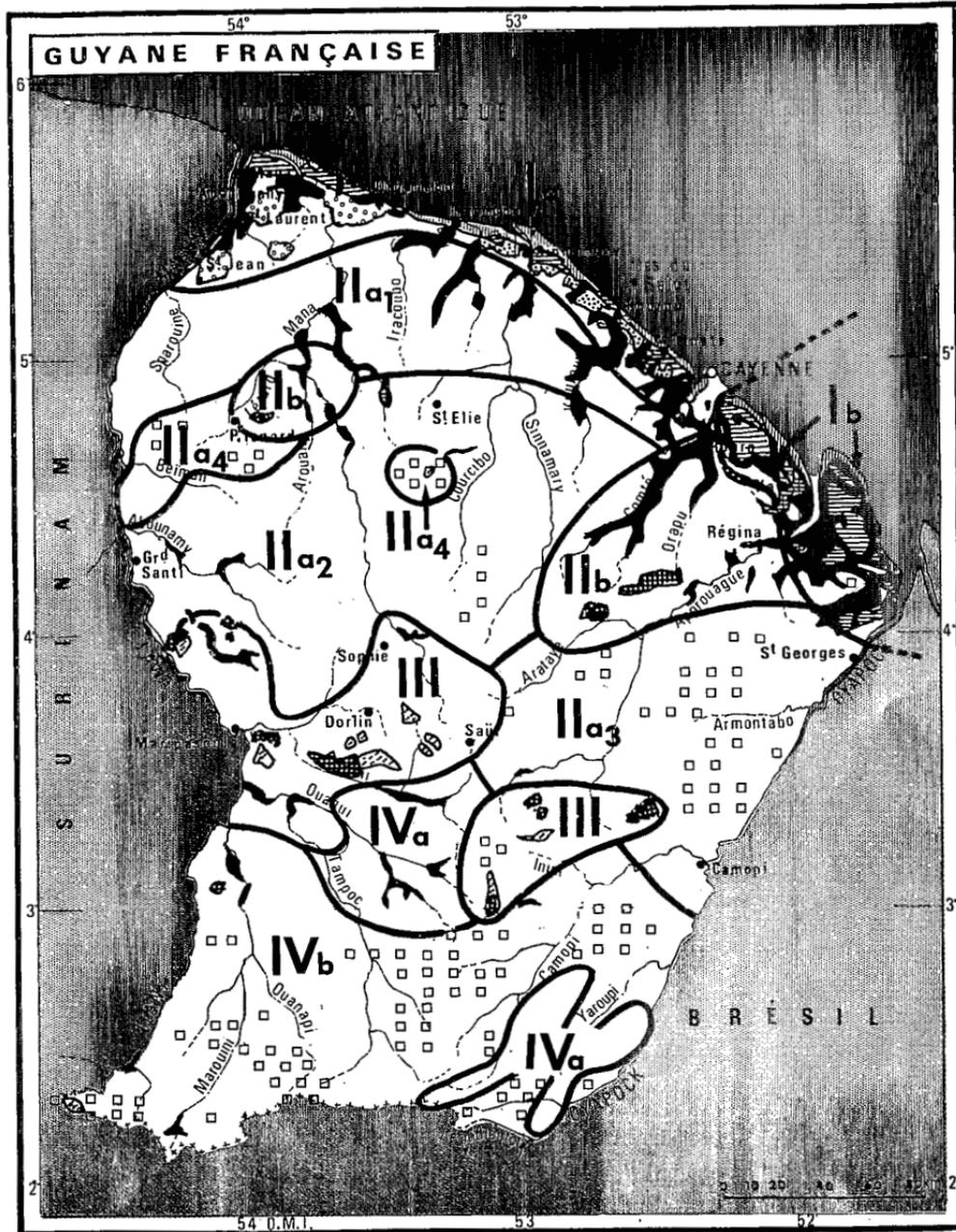
Ce que le visiteur occasionnel prend pour de la forêt « vierge », aux abords immédiats de Cayenne, n'est que de la végétation secondaire.

Si l'on dispose de quelques heures, on peut se rendre dans la réserve de l'ONF de La Mirande, ou sur le chemin des Lacs de Rorota, où subsistent quelques lambeaux de forêt. Le long des routes de l'Est, vers Kaw et Cacao, on peut voir la forêt pratiquement à l'état primaire mais il existe peu de voies de pénétration pédestre, sauf la piste du Camp Caïman et celle de la Montagne Cacao à Sainte Marie des Mines.

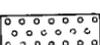
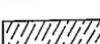
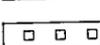
Le touriste qui peut y consacrer quelques jours a intérêt à remonter un fleuve en canot, ou à se rendre à Saül où 70 km de layons entretenus et balisés permettent de circuler dans de très beaux sites forestiers naturels.

Fig.2

FLORE & VEGETATION



LÉGENDE

ZONE COTIERE		Mangrove
		Marais subcôtiers à végétation herbacée
		Savanes « sèches »
		Pinotières et forêts marécageuses
ZONE INTERIEURE		Forêt sur sables blancs
		Forêt sur cuirasses latéritiques
		Forêt de terre ferme sur sols ferrallitiques (altitude 500 m)
		Forêt submontagnarde à nuages (altitude 500 m)
		Zone riche en affleurements rocheux et inselbergs

I. SECTEUR COTIER - TERRES BASSES ET PLATEAUX SEPTENTRIONAUX

(mangrove, marais, savanes, grandes pinotières, forêts littorales) :

- I a. Zone à tendance « sèche » (pluviosité annuelle : 1 800 à 2 500 mm)
- I b. Zone « humide » (pluviosité annuelle : 2 500 à 3 500 mm)

II. SECTEUR MEDIAN ET SUBCOTIER - CHAINE SEPTENTRIONALE ET MASSIF CENTRAL

(forêt)

- II a. Zone à pluviosité moyenne (2 000 à 3 500 mm/an)
- II b. Zone des très fortes pluviosités (3 500 à 8 000 mm/an)

III. SECTEUR DE LA CHAINE ININI-CAMOI

(forêt)

Zone des grandes cuirasses d'altitude moyenne

IV. SECTEUR MERIDIONAL - PENEPLAINE DU SUD

(forêt et « savanes-roches »)

- IV a. Zone des « flats » et grandes plaines sur éluvions continentales
- IV b. Zone des collines et inselbergs sur socle cristallin.

